Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260427-2026_04_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLÉMY

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL

Séance du 13 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le-treize avril à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le sept avril deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

BA Christophe
CADIN Laurent
DREZEN-LAURGEAU Marielle
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
HAMELIN Jean-Paul
JAN Sabine
LE MERCIER Pierrick
LEFFONDRÉ Isabelle
MARTIN Fabrice
OLIVIERO Nathalie
RAT Cédric
RICHARD Michel
SWIADKIEWICZ Thomas
TARDIVEL Amandine
VUILLAUME Quentin

Absentes excusées : HUET Solvec (Donne pouvoir à RICHARD Michel), Thérèse RAULT (Donne pouvoir à Pierrick Le MERCIER) Stéphanie LEMPEREUR (Donne pouvoir à Laurent CADIN).

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre présents :** 16

Secrétaire : Laurent CADIN

2026-04-10 : AQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE
1.1 – MARCHÉS PUBLICS

Michel RICHARD, Le Maire expose au conseil municipal que le camion Renault Master actuellement en service ne satisfait plus aux exigences du contrôle technique.

Il précise que ce véhicule, âgé de plus de 20 ans, nécessite des réparations dont le coût est jugé trop élevé.

En conséquence, il propose son remplacement par l'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire.

À cet effet, un devis a été demandé à PEUGEOT GEMY Vitré pour un Peugeot Boxer fourgon blanc, mis en circulation en 2023, affichant un kilométrage de 37 840 km.

Le montant du devis s'élève à 24 050,00 € TTC.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260427-2026_04_10-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'acquisition du véhicule selon les conditions présentées ;
- de valider le devis pour un montant de 24 050,00 € TTC ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette acquisition.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Côtes-d'Armor)

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception

en Préfecture le 21 avril 2026
et de la publication le 21 avril 2026

Le Maire,
Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Côtes-d'Armor)